#### Dimanche 18 septembre 09 h 00 [GMT+1]

## $\underset{\text{NUMERO}}{\text{NUMERO}}\,30$

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNES AFLALO

# Lacan Quotidien





### **François Leguil**

## **DÉTRITUS**

« Combien de détritus seront déversés sur l'affaire DSK ? », interroge Raphaël Sorin dans LQ 12. L'éditeur songe sûrement à l'avenir éditorial de l'événement. Mais on peut donner à ce mot : détritus, une autre « valeur » que celle de la « poubellication » des livres futurs.

Ainsi, avec le fait suivant : un ancien premier ministre français, candidat jadis à la présidence de la République, énonce publiquement, à la télévision, que son ancien collègue au gouvernement, qui aurait dû lui-même être candidat à la Présidence, est « atteint d'une maladie mentale ». Le

propos a heurté le plus grand nombre, dont nous sommes. Il ne s'agit ni de savoir si nous jugeons défavorablement la conduite de l'ancien directeur du FMI, ni si nous n'avons aucune opinion ni si nous lui demeurons bienveillants. Il s'agit de comprendre que ce qui nous a tant déplu dans ce propos - qui serait scandaleux s'il n'était d'abord indigent - tient à l'idée que notre pratique nous donne de la clinique.

Notons que, seul dans leur corporation, un autre homme politique, ancien ministre de la culture, fournit le début d'une réponse qui convient : le trait est inacceptable, dit-il en substance, car il ne s'agit ni du normal ni du pathologique, mais d'une question touchant à la maîtrise des pulsions, dont il est douteux que le diagnostiqueur - ou l'insulteur, c'est selon - ait à en remontrer à qui que ce soit. Maîtrise des pulsions, la fameuse « *Bändigung des Triebes* » freudienne dans « Analyse finie et infinie ». On se souvient qu'à la mi-mai, interrogé par le magazine *Le Point*, Jacques-Alain Miller prenait les choses par ce biais : celui de la pulsion qui ne permet pas en tant que telle de décider que celui-ci est malade et que celui-là est sain de corps et d'esprit ; celui de la pulsion, soit d'un réel à partir duquel il paraît très aventuré de conclure sans autre forme d'investigation.

Et pourtant la « modernité » des cliniques mondialisées donnerait raison au diagnostiqueur de Canal +. Consultons Wikipédia : « L'addiction ou dépendance sexuelle se caractérise par la perte de contrôle de la sexualité et la poursuite du comportement pathologique lié à l'acte sexuel malgré la connaissance de ses conséquences négatives... Son admission au sein du DSM IV ne saurait tarder... Le concept de dépendance sexuelle a été introduit pour la première fois au milieu des années 70 à Boston... Cette maladie a ensuite fait l'objet d'un ouvrage... » S'il y a maladie, alors le diagnostic est licite, peut penser l'esprit naïf ! Mais, en ce cas pourquoi avons-nous été si désagréablement étonnés qu'un homme à l'intelligence célébrée commette ce genre d'ineptie épistémologique ? On peut le répéter : il nous semble que notre opinion sur l'affaire elle-même, quelle qu'elle soit : indifférence hautaine, lucidité critique ou indulgence désabusée, n'est pas en cause. C'est ici que le terme choisi par Raphaël Sorin est précieux : détritus.

Dans son « Dictionnaire historique de la langue française », Alain Rey explique d'où vient le mot et son destin. Il dit mieux encore : ce n'est qu'au milieu du XIXe° siècle que *détritus* a pris le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Avant lui, on employait un terme d'origine voisine = détriment. N'est-ce pas là la bonne question : quel que soit le bien fondé de ses prémisses, la bienveillance de ses intentions, dans le champ « psy » un diagnostic est toujours stigmatisant, et risque sans cesse de paraître être posé au DÉTRIMENT du sujet « diagnostiqué ». Mille et une raisons expliquent cela. Il faut les chercher dans l'histoire de nos cliniques, chez les médecins, chez les philosophes, les psychologues, les sociologues, partout, et dire pourquoi nos repérages nosologiques n'ont jamais pu se prémunir des contaminations, désobligeantes toujours, dévalorisatrices souvent, insultantes parfois. Tôt ou tard, tous les diagnostics dans le champ psy apparaissent sous leurs faces de

détriment. Il faut savoir pourquoi, et savoir quelle logique préside à cette malédiction dommageable des inventions taxinomiques.

Avec la parution de son « Je parle aux murs », Lacan encourage - et pas qu'un peu - à se mêler de ces débats : « Cela fait une paye que je fréquente ces murailles... C'est inscrit du côté de 1925-1926. A cette époque, les internes pour ce qui est de l'ignorance, ils étaient un peu là... Je voudrais faire remarquer que, pour ce qui est des salles de garde, il y a tout de même quelque chose de frappant, et qui fait à mes yeux la continuité des anciennes avec les plus récentes, c'est à quel point, au regard des biais qu'y prennent les savoirs, la psychanalyse n'a rien amélioré ».

## JACQUES-ALAIN MILLER. Mise au point

En relisant des numéros anciens de *Lacan Quotidien* en vue de publier une sélection des textes parus depuis un mois, je tombe sur les propos qui me sont prêtés concernant l'actuel PDG du Seuil, et que j'aurais tenus dans la rue, devant la librairie Mollat à Bordeaux. Je n'ai pas le souvenir de m'être exprimé dans ces termes. En tout état de cause, je tiens à faire une mise au point globale sur les affaires éditoriales en cours.

- 1) Mon conflit avec le Seuil, et nommément avec son actuel PDG, est maintenant sur la place publique. Je considère qu'il n'était pas raisonnable, pas décent, pas conforme aux usages, de faire répondre par le service de presse, quand un libraire voulait m'inviter à l'occasion de la sortie de deux livres de Lacan rédigés par moi, et des trente ans de sa mort, que j'étais injoignable, que le SP n'avait pas mon adresse, ni mon numéro de téléphone, ni mon mail, ni ma photo, et d'inviter plutôt Mme Roudinesco. Cela a été dit partout, c'est inédit dans l'édition française, cela m'a motivé à sortir de ma discrétion habituelle. J'ai constaté par ailleurs que ma personne, et souvent la mention même de mon nom, étaient proscrites dans de nombreux magazines, journaux et émissions de radio, consacrant, qui des dossiers, qui des séries, à Lacan. En revanche, Mme Roudinesco était invariablement là, présentée à la fois comme une historienne, et comme l'experte n°1 en toute matière lacanienne. Je rappelle que, de Mme Roudinesco, figure au catalogue du Seuil, en tout et pour tout, sauf erreur de part, un opuscule de 175 pages, en librairie depuis le 1<sup>er</sup> septembre, et qui est partout présenté conjointement avec le Séminaire XIX de Lacan et son Je parle aux murs, rédigés par moi. J'invite mes amis à photographier partout les vitrines et étalages des librairies, et à m'envoyer par mail ces photos, avec l'indication des lieux, et la date.
- 2) Pour autant, je ne tiens pas le PDG du Seuil pour un « dingue », ni un « foldingue » : je le tiens pour un homme amoureux de sa compagne, peut-être « fasciné » par celle-ci, et par là conduit à « l'aveuglement », conformément à une logique dégagée à un autre propos par le Pr. Roland Gori, de l'Université d'Aix-Marseille (voir le *Marianne* paru hier).
- 3) De même, je ne déteste pas ce malheureux PDG, il a fait simplement un faux pas dont il aura à répondre devant les tribunaux.

- 4) J'ai convenu avec Hervé de La Martinière, que je resterai dans son Groupe d'édition; que je ne travaillerai plus sous la marque Seuil, ni avec personne du Seuil; que je travaillerai sous la marque des éditions La Martinière, et avec des personnes employées par ces éditions, à l'exclusion de toute personne salariée au Seuil; je travaillerai également avec Navarin éditeur, en liaison avec les éditions LM et le diffuseur Volumen.
- 5) Je me réjouis de retrouver dans le groupe La Martinière mon amie Valérie Gautier. J'ai travaillé plusieurs années avec Valérie au Seuil, qu'elle a quitté quelques mois après l'arrivée du nouveau PDG, pour incompatibilité d'humeur avec celui-ci. Après un passage à la direction du design de la RMN (Réunion des Musées nationaux), Hervé l'a recrutée comme responsable du design de tout le groupe LM. Mercredi dernier, nous avons passé quatre heures ensemble, Valérie et moi, dans les bureaux des éditions LM, en faisant toutes sortes de projets, dans la meilleure atmosphère du monde. J'ai fait la connaissance de ses collaboratrices, de Mme de La Martinière, du directeur commercial: tout le monde est très sympathique, dynamique, direct, simple. Cela me change du Seuil, où nombre d'éditeurs sont actuellement inquiets de perdre leur emploi, soucieux de l'avenir de la maison, et dont certains rêvent de partir. Je me dis que j'ai fait le bon choix.
- 6) Je déjeune mercredi prochain avec Hervé à Montparnasse. Je compte recueillir son avis sur le programme de publication élaboré avec Valérie, et dont elle lui parlera ce lundi.
- 7) On me rapporte que le PDG du Seuil prétendrait **poursuivre sans moi la Collection du Champ freudien**. Cette collection a été fondée par Jacques Lacan, comme en fait foi la mention rappelée sur tous les livres de la collection. Toute tentative du PDG actuel de s'approprier indument cette marque appellerait de ma part une réplique judiciaire immédiate au nom du droit moral.
- 8) Les PDG du Seuil sont nommés et démis par Hervé. Je ne lui ai à aucun moment demandé la tête du présent PDG, car ce ne sont pas mes méthodes. Je préfère même qu'il fasse son expérience jusqu'au bout avec cet éditeur. Je rappelle seulement que l'action très spéciale de ce PDG vaut déjà au Seuil, filiale du groupe LM :
- a) un procès intenté par Judith Miller;
- b) la rupture des liens avec moi, actif dans la maison depuis 1966;
- c) le départ de son auteur le plus prestigieux, Lacan;
- d) un second procès qui lui sera intenté par moi, en raison de l'action du Seuil au moment des trente ans de la mort de Lacan, dont, dernièrement, la publication dans Le Monde, sans mon accord, d'une publicité fautive, qui vise à associer la marque au nom de Lacan dans l'esprit du public au moment précis où je quitte le Seuil;
- e) un troisième procès intenté par moi si ce PDG prétend poursuivre la collection du Champ freudien sans mon aveu, et garder sous contrat contre leur gré les trois auteurs qui ont donné leurs manuscrits au Seuil à ma demande, pour publication au Champ freudien, nommément : Sonia Chiriaco, Clotilde Leguil, et Jean-Claude Maleval. Chacun d'eux m'a confirmé hier sa décision de ne pas publier au Seuil. Les deux qui ont reçu ces jours derniers un chèque d'à-valoir le renverront à l'expéditeur sans le toucher. Toute pression harcelante exercée sur l'un d'entre eux par l'actuel PDG appellerait une réplique judiciaire de ma part, car ayant mis ces trois auteurs en contact avec le Seuil, j'entends protéger leur tranquillité d'esprit, troublée par des manœuvres de dernière heure, qui signent le désarroi d'une direction aux abois.
- 9) Lacan évoque quelque part « **le Prix haut-le-cœur** » que lui paraissent mériter certains auteurs. En bien, si ce prix existait pour les éditeurs, je sais bien à qui je le décernerais. Et vous ?

#### **COURRIER**

#### DU RAFFUT POUR RAFAH.

Christophe Dubois. L'enfermement de cette femme engagée nous attriste. A son investissement en faveur du dialogue, à sa demande de reconnaissance des souffrances du peuple de Syrie, il a été répondu par une mise sous silence qui nous révolte. Freud a encore à subir régulièrement les modernes autodafés. A cette colère, à cette tristesse nous pouvons répondre, de notre être, et, comme le dit JAM, on distingue alors les rouspéteurs des révoltés. Dans pareils cas, c'est la révolte qui doit primer, elle demande que nous donnions de nous. J'ai interpellé l'ensemble des parlementaires fédéraux et européens des Verts belges francophones. La réaction ne s'est pas faite attendre: un communiqué de presse envoyé, une missive a été adressée au ministre belge des affaires étrangères et à l'ambassade, un relais des informations a été initié vers deux grandes ONG (Human Rights Watch et Amnesty International Belgique), le Parlement Européen a été informé hier en séance plénière par l'eurodéputée Isabelle Durant, tout ceci est primordial. Continuons, diffusons, allons à la rencontre de nos élus, des faiseurs d'opinion. C'est aussi ça, la communauté analytique de Lacan!

Gil Caroz. Pour Rafah, au Parlement européen. Le jeudi 15 septembre 2011, lors d'une session plénière au parlement européen à Strasbourg sur des « Questions urgentes », l'eurodéputée belge Isabelle Durant(Verts) a prononcé dans son discours le nom de Rafah, indiquant qu'il s'agit d'une psychanalyste emprisonnée en Syrie depuis quelques jours. Pour Mme Durant, le Dr Nached est un symbole qui représente les victimes du régime syrien. Quelques collègues belges de l'EuroFédération de Psychanalyse ont fait l'effort, la veille de cette session, de faire circuler l'information sur l'arrestation de Rafah auprès de députés européens et leurs bureaux. Nous espérons que le message est arrivé à destination et que nous verrons dans les jours qui viennent la signature de Mme Ashton, Vice-présidente de la Commission européenne et Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, sur la pétition « Libérez Rafah ». Une action de Madame Ashton pourrait être d'une grande aide pour Rafah. Dès lundi, nous prendrons contact avec son bureau afin d'attirer son attention sur a situation de Rafah et demander son soutien.

ILLUSTRATION DE LA PAGE 1: Paul Flamand (à gauche) et Jean Bardet, cofondateurs du Seuil

**LACAN QUOTIDIEN Anne Poumellec, éditrice** 

Publié en ligne par Navarin éditeur Eve Miller-Rose, président

FIN LQ 30